



TIR SPORTIF VERCELLOIS

Affilié la F.F. T 23 25 014

E-mail : rondine.tsv@sfr.fr

www.tirsportifvercellois.com

Tél : 06 95 13 25 25 président RONDINE Frédéric

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tir Sportif Vercellois

Objet : Convocation à l'assemblée générale du **18 octobre 2025**. Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale de l'association Tir Sportif Vercellois.

Celle-ci aura lieu le 18/10/2025 à 9H30 heures à la salle de la Mairie. Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Mot du président
- Présentation du bilan 2024 et 2025 au 31 juillet
- Approbation des comptes
- Evolution du club
- Renouvellement et élection de 2 nouveaux membres au comité
- Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres du club à jour de leur cotisation à la date du **31 septembre 2025**.
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier de procuration. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de la transmettre à votre mandataire, (membre du bureau, du comité ou autre membre du club à jour de toutes ses cotisations et présent à l'AG). Tous les pouvoirs sont soit à déposer au siège social de l'association ou à envoyer par mail à l'adresse du club au plus tard le 15 jours avant la date de l'AG.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

PRÉSIDENT Mr Rondine Frédéric